



**JUILLET 2017 - A rendre pour le 15 juin dernier délai**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Nom de l'enseignant :** .....

**Téléphone des parents :** .....

Merci de cocher les cases correspondantes aux jours (matin, midi, mercredi et soir) où vos enfants devront être accueillis au sein de l'accueil périscolaire et aux jours où vos enfants déjeuneront au restaurant scolaire.

ACCUEIL PERISCOLAIRE		
	MATIN	SOIR
LU 3		
MA 4		
ME 5*		
JE 6		
VE 7		
LU 10 - ALSH		
MA 11 - ALSH		
ME 12* - ALSH		
JE 13 - ALSH		
VE 14		
LU 17- ALSH		
MA 18- ALSH		
ME 19* - ALSH		
JE 20- ALSH		
VE 21- ALSH		
LU 24- ALSH		
MA 25- ALSH		
ME 26* - ALSH		
JE 27- ALSH		
VE 28- ALSH		

RESTAURATION SCOLAIRE	
LU 3	
MA 4	
ME 5*	
JE 6	
VE 7	
LU 10	
MA 11	
ME 12*	
JE 13	
VE 14	
LU 17	
MA 18	
ME 19*	
JE 20	
VE 21	
LU 24	
MA 25	
ME 26*	
JE 27	
VE 28	

\*L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne

- de 12h à 17h mini - 19h maxi ou de 14h à 17h mini - 19h maxi

Toute réservation repas ou accueil périscolaire, sauf cas exceptionnel (maladie justifiée par certificat médical, rendez-vous extérieur) sera facturée, en cas d'absence prévenir le service enfance jeunesse au 03.27.82.29.04 ou la mairie au 03.27.82.29.19.

Des coupons vierges sont disponibles à l'Accueil Périscolaire, en Mairie, auprès des enseignants aux écoles ou téléchargeables sur le site de la ville : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

**Date et signature :**